

Délibération n°2017/003/01

Le conseil de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Bretagne, réuni sous la présidence de M. HUSSENET le 8 décembre 2017, a auditionné les candidats à la direction de l'ESPE. 26 membres étaient présents ou représentés.

Les délibérations et votes sur les candidatures présentées ont donné les résultats suivants :

-M. Stéphane BLARDAT : **26 contre**.

-M. Dominique BODIN: **1 pour; 21 contre ; 4 blanc**.

-M. Pascal BRASSELET : **15 pour ; 11 blanc**.

Le conseil de l'ESPE de Bretagne a ensuite procédé au vote sur la liste des candidats transmise pour décision de M. le Ministre de l'Éducation Nationale et de Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Classement	Nom du candidat	Résultat du vote
1	M. Pascal BRASSELET	24 pour, 2 blanc

Fait à Rennes, le 8 décembre 2017

Le président du conseil de l'ESPE de Bretagne,

SIGNÉ

André HUSSENET